

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

CANTINE (02.33.05.91.30)

Les inscriptions se font auprès de M. Olivier BIGOT ou éventuellement auprès de l'enseignant de votre enfant.

En cas d'absence de votre enfant, prévenir dès le matin M. BIGOT sinon le repas sera facturé.

Si votre enfant mange EXCEPTIONNELLEMENT à la cantine, les inscriptions se font auprès de M. Olivier BIGOT, de l'enseignant ou du tableau sous le préau au moins la veille.

Pour information, le prix du repas est de 2,85 € et de 2,30 € à partir du 3^{ème} enfant.

GARDERIE (☎02.33.05.91.30)

Elle est ouverte de 7H30 à 8h35 et de 16H30 à 18H30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, Marie-Noëlle ROBLOT assure la garde de vos enfants le matin, Véronique CHISTEL et Isabelle GROUSSET assurent la garderie de l'après-midi.

Les inscriptions se font auprès de Mme ROBLOT ou éventuellement auprès de l'enseignant de votre enfant.

Les tarifs : la facturation s'effectue à la ½ heure
 Toute ½ heure commencée est facturée.

0,95 € la ½ heure
0,55 € le goûter.

Remettre les imprimés joints avant le 4 septembre 2020 à l'enseignant, à Mme Marie-Noëlle ROBLOT pour les documents de la garderie ou à la mairie (éventuellement à Mme Nelly Villedieu si vous désirez parler de problèmes particuliers).

Ceci concerne tous les enfants qui fréquenteront la garderie et/ou la cantine même de façon très occasionnelle.

La Mairie.

AUTORISATION DE SOINS

Une Autorisation par Enfant

Je soussigné (e) _____ autorise les responsables de la garderie périscolaire ou de la cantine d'Hébécrevon à présenter mon enfant (nom prénom) _____ né(e) le _____ à un médecin (de préférence le Dr _____ ☎ _____) en cas de soins d'urgence et si nécessaire, autorise l'hospitalisation en cas d'urgence de préférence * : (la clinique St Jean ou l'Hôpital Mémorial).

* *Rayer les mentions inutiles s'il y a lieu.*

Personnes à prévenir en cas d'urgence.

Mr _____ ☎ _____ Portable _____

Mme _____ ☎ _____ Portable _____

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : _____

=====

Remplir l'autorisation ci-dessous pour les enfants qui vont à la garderie et qui ne sont pas récupérés par l'un des 2 parents.

Je soussigné (e) _____
autorise (nom + prénom) _____

à reprendre mon enfant à la garderie. (*Plusieurs personnes peuvent être désignées*).

Le personnel communal ne pourra en aucun cas donner de médicaments aux enfants.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des personnes responsables de la garderie ou de la cantine. (Allergies, précautions particulières ...).

Fait à _____ Le _____

Signature